



Rapport d'évaluation pour une demande de catégorie B, sous-catégorie 3.11

Numéro de la demande : 2023-1794

Demande : Catégorie B.3.11 (Nouvelle étiquette ou modification de l'étiquette d'un produit – Nouveaux organismes nuisibles)

Demandeur : Corteva Agriscience Canada Company [DWE]

Produit : Fongicide Viatude

Numéro d'homologation : 34672

Principes actifs (p.a.) : Prothioconazole [PRB] et picoxystrobine [PXY]

Numéro de document de l'ARLA : 3518712

Contexte

Le fongicide Viatude est un produit de coformulation contenant de la picoxystrobine à une concentration de 187,5 g p.a./L et du prothioconazole à une concentration de 62,5 g p.a./L. Les deux principes actifs ont différents modes d'action. Le fongicide Viatude est un produit à large spectre, qui est homologué pour la suppression ou la répression de la pourriture sclérotique ou de la moisissure blanche dans le canola et le soja quand il est appliqué à une dose de 0,73 à 0,84 L/ha. Pour plus de précisions sur les utilisations homologuées, les doses et les méthodes d'application, les précautions et les restrictions, consultez l'étiquette du produit.

But de la demande

La présente demande visait à ajouter des allégations de lutte contre trois maladies du soja : rouille asiatique du soja, tache brune et taches ocellées du soja, selon la fourchette actuelle des doses homologuées.

Évaluation des caractéristiques chimiques, évaluation sanitaire et évaluation environnementale

Aucune évaluation des caractéristiques chimiques du produit n'était requise, car celles-ci n'ont pas été modifiées. Aucune évaluation environnementale ou sanitaire n'était requise, puisque le profil d'utilisation demeure inchangé.

Évaluation de la valeur

Le demandeur a présenté une justification pour appuyer la valeur des allégations proposées, dans laquelle on fait référence à un autre produit qui contient seulement un des deux principes actifs, la picoxystrobine, et qui est déjà homologué pour la lutte contre les maladies visées. La dose de picoxystrobine découlant des applications du fongicide Viatude se situera dans la fourchette de doses du produit homologué mentionné en référence. Par conséquent, il est raisonnable de s'attendre à ce que le fongicide Viatude ait une efficacité équivalente contre les maladies visées. En s'appuyant sur cette justification, une attente raisonnable d'efficacité, et la valeur d'élargir le spectre des maladies ciblées sur l'étiquette actuelle, il est justifié d'ajouter des allégations contre les taches ocellées du soja, la tache brune et la rouille asiatique du soja sur le soja.

Conclusion

L'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire a terminé l'évaluation des renseignements fournis et les a jugés adéquats pour étayer l'ajout des allégations suivantes sur l'étiquette du

fongicide Viatude :

- suppression de la rouille asiatique du soja causée par *Phakospora pachyrhizi* sur le soja, quand le produit est appliqué au moyen d'équipement d'application terrestre ou aérienne à une dose entre 0,73 et 0,84 L/ha;
- suppression de la tache brune causée par les *Septoria glycines* sur le soja, quand le produit est appliqué au moyen d'équipement d'application terrestre ou aérienne à une dose entre 0,73 et 0,84 L/ha;
- suppression des taches ocellées du soja causée par le champignon *Cercospora Sojina* sur le soja, quand le produit est appliqué au moyen d'équipement d'application terrestre ou aérienne à une dose entre 0,73 et 0,84 L/ha.

Références

**Numéro de
document de
l'ARLA**

Référence

3460790

2023, DACO 10 Value rationale, DACO: 10.1

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre de Santé Canada, 2023

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou du produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique ou mécanique, photocopie, enregistrement sur support magnétique ou autre, ou de la verser dans un système de recherche documentaire, sans l'autorisation écrite préalable de Santé Canada, Ottawa (Ontario) K1A 0K9